

Formation

Suivi des milieux humides - Mhéo

Suivi de l'évolution des milieux humides pour la gestion et la restauration avec la boîte à outils Mhéo

Prérequis : Aucun

Nombre de stagiaire max : 12

Dates : lundi 6 octobre (13h) au vendredi 10 octobre 2025 (12h)

Durée : 4 jours (28 heures)

Lieu : Olivet (Loiret)

Public : Gestionnaires d'espaces naturels, bureaux d'études et acteurs prescripteurs de suivis dans les milieux humides (collectivités, services de l'État, agences de l'eau...)

Objectifs :

- Discerner le cadre d'application du suivi des milieux humides ;
- Choisir les protocoles terrain et indicateurs d'évaluation des milieux humides ;
- Organiser les données de suivi ;
- Calculer des indicateurs et interpréter les résultats obtenus.



Plus d'informations sur la démarche Mhéo : <https://reseau-cen.org/fleuves-milieux-humides/mheo/>

Contenu :

- Qu'est-ce qu'une zone humide ?
- Cadre d'application de la boîte à outil Mhéo
- Bancarisation des données brutes
- Comment se lancer dans la démarche d'évaluation ?
- Les indicateurs et protocoles de Mhéo
- Retour d'expérience et visite de site
- Outil de calcul des indicateurs
- Interprétation des résultats
- Articulation de la démarche Mhéo avec les autres démarches nationales
- Exercice grandeur nature et restitution des projets

Méthodes mobilisées : Exposés, exercices et étude de cas, questions/réponses, sorties terrain et mise en situation.

Modalités d'évaluation : Avant la formation, vous complétez un questionnaire d'évaluation des besoins.

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques... Un exercice grandeur nature en fin de formation permet de mettre en pratique les compétences acquises durant la formation.

Le participant complète également un questionnaire en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Une évaluation de satisfaction sera complétée à la fin de la formation. Une évaluation à 2 mois après la formation vous sera adressée.

Certificat de réalisation : il vous sera adressé à la fin de la formation.

Coûts : 1 320 € pour les non-adhérents / 1 000 € pour les adhérents CEN

Les frais pédagogiques sont en partie pris en charge par l'Office français de la biodiversité.

Modalités et délais d'accès : Toute demande d'inscription s'effectue avant le 8 septembre 2025 en s'adressant au service formation de la FCEN :

- téléphone : 02 38 24 55 00
- e-mail : formation@reseau-cen.org

L'inscription doit être finalisée 14 jours avant le début de la formation, négociable au cas par cas.

Accessibilité aux personnes handicapées : vous avez un besoin spécifique ? Contacter Mme Rouilly, à l'adresse suivante : formation@reseau-cen.org.

Pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité, merci de nous contacter avant de vous inscrire.

Afin que le formateur puisse adapter la formation aux besoins du stagiaire, contactez-nous minimum 2 mois avant le début de la formation.

Contact : Fédération des Conservatoires d'espace naturels
199 rue de la Juine 45 160 OLIVET
Téléphone : 02 38 24 55 00 (Mme Rouilly)
Mail : formation@reseau-cen.org